

Ecrit par le 19 octobre 2025

# Grand Avignon : l'incubateur social Camina cherche de nouveaux projets innovants



C'est une initiative que l'on doit au réseau d'aide à la création d'entreprises Initiative Terres de Vaucluse. Premier incubateur d'entrepreneuriat social du Grand Avignon né il y a deux ans, Camina a pour ambition d'accompagner des projets à fort potentiel économique, social et environnemental.

Dans le cadre de sa troisième promotion, l'équipe de Camina lance un appel à candidatures en vue d'intégrer l'incubateur. Pour cela, chaque postulant doit porter un projet innovant à fort impact social et/ou environnemental sur le territoire du Grand Avignon, incluant les thématiques suivantes : économie circulaire, protection de l'environnement, développement durable, accès aux services essentiels, formation et emploi, inclusion sociale, ville durable.

Cette année, ils seront 10 porteurs de projets à être sélectionnés pour débuter un accompagnement à partir de la mi-septembre et qui se poursuivra jusqu'à la mi-janvier 2021. Durant ces quatre mois, ces jeunes pousses d'entrepreneurs pourront bénéficier gratuitement d'ateliers avec des experts (création d'entreprise, innovation sociale...) et d'une méthodologie d'accompagnement individuelle et collective. Et afin de booster leur visibilité, les portes du réseau d'Initiative Terres de Vaucluse leurs seront grandes





Ecrit par le 19 octobre 2025

ouvertes. Depuis 2018, 18 porteurs de projets ont été accompagnés et 6 projets ont pu voir le jour au sein de Camina.

Pour candidater : télécharger le dossier d'inscription sur <u>www.initiativeterresdevaucluse.fr</u> ou par mail à <u>florence.levasseur@initiativeterresdevaucluse.fr</u>. Date limite des candidatures : 28 juillet 2020.

## Le réseau Initiative à la manœuvre en Vaucluse

Dans le département, la plateforme '<u>Initiative terres de Vaucluse</u>' a été chargée par le <u>Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> d'instruire sur son territoire d'intervention les demandes de prêts du dispositif <u>Covid-Résistance</u> mis en place afin de soutenir les entreprises locales affaiblies par la baisse ou l'arrêt de leur activité.

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié la gestion du fonds 'Covid-Résistance', et l'instruction des demandes de prêts, au réseau Initiative. Dans le département, c'est donc la plateforme Initiative terres de Vaucluse qui aura la charge d'accompagner les entreprises sur son territoire d'intervention qui comprend les agglomérations du Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse ainsi que des communautés de Communes Pays réuni d'Orange, Sorgues du Comtat (pour les villes de Sorgues et Bédarrides), Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et Pays d'Apt Luberon.

#### Qu'est-ce que le prêt Covid-Résistance ?

Lancé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la Banque des Territoires et l'aide des collectivités qui ont décidé de l'abonder, le fonds 'Covid-Résistance' est doté de 37 M€. Ce dispositif s'adressent à toutes les entreprises ou associations (hors secteur agricole parce-que dispositif spécifique\*) qui comptent moins de 20 salariés et dont le siège social est situé en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les entreprises sollicitant un prêt, devront attester être à jour de leur situation fiscale et sociale, ne pas être interdit bancaire ou faire l'objet d'une procédure judiciaire. Enfin, elles devront justifier d'une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 30 %, ou d'un besoin de trésorerie lié à la crise et impactant sa viabilité et avoir mobilisé en amont les différents dispositifs de soutien en place (report des charges sociales, fiscales...). Le prêt à l'entreprise est consenti à taux zéro, sans garantie personnelle du dirigeant et dont le montant est compris entre 3 000 € et 10 000 €. Il sera remboursable sur 5 ans maximum et avec un différé d'amortissement de 18 mois maximum.



Ecrit par le 19 octobre 2025

#### Comment déposer une demande de prêt Covid-Résistance ?

Afin de simplifier les démarches des entrepreneurs, un site internet dédié à la réception des demandes de prêt Covid-Résistance est ouvert. Tout entrepreneur concerné pourra ainsi déposer sa demande motivée, accompagnée des éléments justifiant de son besoin. À tout moment sur le portail, le chef d'entreprise pourra solliciter l'appui d'une structure d'accompagnement référencée par la Région, qui pourra l'aider à compléter son dossier.

Les dirigeants seront entendus par les membres des commissions afin d'appréhender avec justesse leurs besoins, leurs capacités de rebond et leur accorder l'aide financière leur permettant de résister face à la crise. Les prêts Covid-Résistance attribués, pourront être versés au bénéficiaire à compter de début mai.

### Pour tous renseignements complémentaires sur <a href="https://ttpe.initiative-sud.com/">https://ttpe.initiative-sud.com/</a> ou auprès :

- Le Pontet Avignon Orange Sorgues : contact@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel : 04 90 14 91 91
- Cavaillon/l'Isle -sur-la-Sorgue : accueil@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel : 04 90 78 19 61
- Apt: Audrey.ferrer@initiativeterresdevaucluse.fr / Tel: 04 65 30 00 21

\*Le Fonds d'Urgence d'Avance et de Trésorerie pour l'Agriculture (FUATA) doté à ce jour de 4 000 000€ par la région se mettra en place à partir du 4 mai pour information :

https://fuata.initiative-sud.com